

## BULLETIN D'ADHESION AU CLUB DU SOLEIL DE ST ETIENNE/ST GENEST LERPT- 2023

A remplir et à signer obligatoirement par le ou les adhérents

NOM	Prénom	Né(e) le	Téléphone	Adresse mail (à écrire très lisiblement )

Adresse :

### Enfants ou petits enfants

NOM	Prénom	Né(e) le

COTISATION	MONTANT	NOMBRE	RÈGLEMENT	MAJORATION + 10% après le 31 janvier
ADULTE	140 €		€	+ 14 €
JEUNE DE 18 à 25 ANS	60 €		€	+ 6 €
ENFANTS – DE 18 ANS	GRATUIT			
EMPLACEMENT CARAVANE *	290 €		€	+ 29 €
TOTAL			=	

**Les cotisations sont à régler avant le 31 janvier.** Les chèques vacances sont acceptés. En cas de problème financier merci de vous rapprocher du trésorier pour un règlement échelonné, les chèques doivent être tous établis (datés du jour de l'émission) et remis avant le 31 janvier avec les dates d'encaissement (31 janvier, 28 février, 31 mars).

**\*Si je suis caravanier,** je m'engage à assurer ma caravane et au cas où je ne renouvellerai pas mon adhésion ultérieurement, à enlever ladite caravane, au plus tard le 31 décembre de l'année d'adhésion. Si tel n'était pas le cas, j'autorise le Club du Soleil St Etienne / St Genest Lerpt à la faire enlever, par l'épaviste de son choix, pour destruction, et je m'engage à régler tous les frais afférents à cette opération.

**Je partage les valeurs proposées par le Mouvement Naturiste** et m'engage à les faire respecter également par les membres de ma famille.

**J'ai pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter** et à pratiquer la nudité dans les espaces naturistes.

Fait à :

le :

**SIGNATURES**

